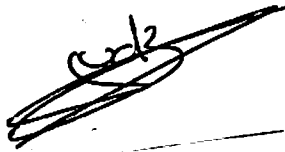


Certifié conforme
le gérant



A.O.N.A.

Société civile Immobilière

au capital de 1.000 Euros

Siège social : ZAC DE LA NAU – Rue de Fresnes – 19240 SAINT VIANCE

RCS BRIVE : 911 611 887

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,

Le 7 juillet

Au siège social de la société ci-après nommée.

Les associés de la Société dénommée **SCI A.O.N.A.**, Société civile immobilière au capital de 1.000 €, dont le siège est à **ZAC DE LA NAU – Rue de Fresnes – 19240 SAINT VIANCE**, Identifiée au SIREN sous le numéro **911 611 887** et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **BRIVE**, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur **Yoan TUDZIARZ**, gérant et associé.

Il constate que sont présents ou valablement représentés à la réunion :

Sont présents :

- Monsieur **Yoan TUDZIARZ**

Propriétaire de 99 parts
Numérotées de 1 à 99 inclus

- La société **AMY RESTO**

Propriétaire de 1 part
Numérotée 100

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Le Président constate que tous les associés sont présents.

L'Assemblée étant en mesure de délibérer valablement, elle est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que la collectivité des associés est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- 1/ transfert du siège social et de l'établissement principal de SAINT VIANCE à
OBJAT
- 2/ mise à jour de l'adresse du gérant
- 3/ pouvoirs formalités

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont
mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés décide de transférer le siège social de la
société et son établissement principal de : ZAC DE LA NAU – Rue de Fresnes –
19240 SAINT VIANCE à La « Royal-Fabric » - LOFT 3, 3 avenue Raymond Poincaré,
19130 OBJAT à compter rétroactivement du 20 décembre 2024.

ANCIENNEMENT :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : ZAC DE LA NAU – Rue de Fresnes – 19240 SAINT
VIANCE

Il peut être transféré en tout autre endroit de la même ville ou du département
par simple décision de la gérance et partout ailleurs par décision collective
extraordinaire. »

NOUVELLEMENT :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : La « Royal-Fabric » - LOFT 3, 3 avenue Raymond
Poincaré, 19130 OBJAT.

Il peut être transféré en tout autre endroit de la même ville ou du département
par simple décision de la gérance et partout ailleurs par décision collective
extraordinaire. »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés décide de mettre à jour l'extrait kbis de la
société notamment :

1/ concernant l'adresse personnelle du gérant, savoir :

- Pour Monsieur Yoan TUDZIARZ
Nouvelle adresse : La « Royal-Fabric » - LOFT 3, 3 avenue Raymond
Poincaré, 19130 OBJAT.

2/ concernant la société AMY REST'O, savoir :

Nouvelle adresse : La « Royal-Fabric » - LOFT 3, 3 avenue Raymond
Poincaré, 19130 OBJAT.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

77

L'assemblée générale des associés confère tous pouvoirs à Monsieur Yoan TUDZIARZ, avec faculté de substitution, à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement des résolutions prises, et d'une manière générale d'effectuer tout ce qui sera utile et nécessaire à la conclusion du contrat.

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat et des déclarations du constituant par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par les gérants et les associés.

Monsieur Yoan TUDZIARZ Gérant et associé	
La société AMY REST'O Représentée par Monsieur Yoan TUDZIARZ Associée	